

# **Kajure Kamukere, Jeanne D'Arc (République Démocratique du Congo)**

[original : français]

## **Note verbale**

Le Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie de la République Démocratique du Congo présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des Parties au Statut de la Cour Pénale Internationale à la Haye (Pays-Bas) et a l'honneur de lui soumettre la candidature de Madame KAJURU KAMUKERE Jeanne d'Arc en vue de son élection en qualité de membre du Conseil de Direction du Fonds d'Affectation Spéciale au Profit des Victimes de la Cour Pénale Internationale, pour la période 2025-2028 dont les élections se tiendront au cours de la 23<sup>ème</sup> session de l'Assemblée, prévue à la Haye, du 2 au 7 Décembre 2024.

Le Ministère informe le Secrétariat de l'Assemblée que la candidate, **Madame KAJURU KAMUKERE Jeanne d'Arc**, dont le curriculum vitae en annexe à la présente, possède des compétences et capacités professionnelles qui la distinguent et la rendent éligible au poste de membre du Conseil de Direction au Fonds Spécial au Profit des Victimes. Son engagement envers la République Démocratique du Congo est un témoignage de son dévouement inébranlable à défendre les droits des plus vulnérables. Sa candidature à la candidature à la Cour Pénale (CPI) est loin d'être une simple ambition personnelle car elle incarne l'attachement profond du pays à la justice internationale et l'espoir de voir la vérité triompher des atrocités passées.

---